

Communiqué de presse

Renouvellement du Conseil de développement de Wallonie picarde –

Appel à candidature pour la mandature 2022-2024

Le Conseil de développement de Wallonie picarde se renouvelle. Et si vous vous investissiez pour votre région ?

Le Conseil de développement, quésaco ?

Créé en 2006, le Conseil de développement rassemble des personnes issues d'horizons différents (économie, culture, social, politique, jeunesse, ...) mais unies autour d'une volonté commune, celle d'œuvrer pour le développement de la Wallonie picarde au bénéfice de ses habitants. Le Conseil de développement est là pour débattre des actions à mener, en lien avec le Projet de Territoire Wallonie picarde 2040, faire émerger des idées nouvelles ou encore favoriser les collaborations dont certaines ont déjà permis d'aboutir à de belles réalisations. Citons, notamment, le développement des soins de santé avec l'obtention par la Wallonie picarde d'un PET scan, la création d'infrastructures économiques ou encore l'organisation d'évènements qui contribuent à valoriser le territoire comme le Ramdam Festival. Pour autant, les défis à venir sont de taille et toutes les énergies sont les bienvenues !

A quoi je m'engage ?

S'engager dans le Conseil de développement implique, autant que possible, de participer de manière régulière aux séances plénières qui se déroulent environ tous les deux mois. Les membres qui le souhaitent ont également la possibilité de prendre part aux différents groupes de travail mis en place à l'initiative du Conseil de développement. Le mandat, non rémunéré, a une durée de trois ans.

Quels enjeux pour la mandature 2022-2024 ?

- Mise en œuvre du nouveau Projet de territoire WAPI 2040, avec une dynamique impulsée par les collèges et les pilotes des regroupements thématiques
- Une nouvelle gouvernance à mettre en œuvre en renforçant la co-construction et l'intelligence collective
- La lutte contre le dérèglement climatique (lutte contre les inondations, mobilités innovantes, énergies alternatives, protection de l'environnement, développement durable et raisonné du territoire, économie circulaire, ...)
- Gestion de la programmation européenne 2021-2027 des fonds FEDER / FSE et Interreg, ainsi que le Plan de Relance et l'ensemble des plans wallons de financement des projets
- Pratiques innovantes : l'articulation entre l'offre d'enseignement et les besoins du monde de l'entreprise, le développement des compétences numériques, ...
- Le développement de nos filières d'excellence, en lien avec les entreprises, les centres de recherche et les universités

- Enjeux de gouvernance territoriale : positionnement de la Wapi par rapport à l'évolution du paysage institutionnel, à l'évolution des provinces, au renforcement des dynamiques supracommunales, ...
- Optimisation des potentialités liés au caractère transfrontalier de la Wapi
- L'amélioration qualitative de la vie des habitants : renforcement de l'attractivité des villes, préservation des espaces et paysages ruraux, développement qualitatif des soins de santé, une Wapi inclusive, poursuite du projet « Un arbre pour la Wapi »...
- Un renforcement des liens avec la Conférence des Bourgmestres
- Et bien d'autres encore...

Ça m'intéresse, que dois-je faire ?

C'est simple, il suffit d'envoyer votre candidature à WAPI 2040, l'asbl en charge du suivi des travaux du Conseil de développement pour le 22 mai au plus tard (infos ci-dessous). N'oubliez pas d'y indiquer vos coordonnées personnelles et les informations professionnelles, et d'expliquer, en quelques mots, les raisons qui motivent votre engagement. L'ensemble des candidatures reçues sera examiné par le Bureau du Conseil de développement pour la fin du mois de mai.

Envie d'en savoir plus sur la démarche ? www.wapi2040.be

✉ Par courrier : WAPI 2040, rue de l'Echauffourée, 1 (Centre d'Affaires du Risquons-Tout) à 7700 Mouscron

✉ Par mail : dacosta@wapi2040.be